Nations Unies S/2017/1068



Conseil de sécurité

Distr. générale
18 décembre 2017
Français
Original : anglais

Lettre datée du 18 décembre 2017, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous informer que votre lettre datée du 12 décembre 2017 (S/2017/1067), dans laquelle vous faites part de votre intention de proroger le mandat du Tribunal spécial pour le Liban, pour une période de trois ans à compter du 1er mars 2018, conformément au paragraphe 2 de l'article 21 de l'annexe à la résolution 1757 (2007) du Conseil de sécurité, ainsi que de votre intention de nommer un jury de sélection en application de l'alinéa d) du paragraphe 5 de l'article 2 de l'annexe à ladite résolution, a été portée à l'attention des membres du Conseil, qui en ont pris bonne note.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Koro **Bessho**

17-22766 (F) 191217 191217



